

# Aux Frontières de l'ATPC : Innovations et Impressions



## Rendre l'assainissement et l'hygiène plus sûrs : Réduire les vulnérabilités face à la violence

Sarah House et Sue Cavill, Consultantes indépendantes

Numéro 05, mai 2015

CLTS Knowledge Hub sur

[www.communityledtotalsanitation.org](http://www.communityledtotalsanitation.org)



Institute of  
Development Studies



## À propos de la CLTS Knowledge Hub

Les travaux de l'IDS soutiennent l'Assainissement total piloté par la communauté (ATPC) depuis ses tout débuts. L'ATPC est maintenant devenu un mouvement international pour lequel l'IDS s'est imposé comme la plateforme officielle du savoir.

La CLTS Knowledge Hub s'attache à mieux comprendre les réalités du terrain concernant les pratiques de l'ATPC et à découvrir, partager et promouvoir les bonnes pratiques, les idées et les innovations permettant d'arriver à une mise à l'échelle dans la durée. Nous nous efforçons de faire en sorte que la communauté ATPC reste bien connectée et soit tenue informée en lui offrant un espace propice à la réflexion, l'apprentissage continu et l'échange de connaissances. Nous travaillons en collaboration avec des praticiens, des décideurs, des chercheurs et autres acteurs qui œuvrent au développement et à l'assainissement avec les communautés associées.

En fin de compte, le but fédérateur de la plateforme est de contribuer à la dignité, à la santé et au bien-être des enfants, des femmes et des hommes du monde en développement qui souffrent actuellement des conséquences d'un assainissement insuffisant, voire totalement absent, et d'un manque d'hygiène.

## Rendre l'assainissement et l'hygiène plus sûrs : Réduire les vulnérabilités face à la violence

Sarah House et Sue Cavill, Consultantes indépendantes

### Photo de couverture

UNE FEMME RENTRE CHEZ ELLE AVEC SON BÉBÉ SUR LE DOS, AU MOZAMBIQUE, JUILLET 2014.

PHOTO : WATERAID/ GUILHEM ALANDRY

Citation correcte : House, S. et Cavill, S. (2015) « Rendre l'assainissement et l'hygiène plus sûrs : Réduire les vulnérabilités face à la violence », *Aux Frontières de l'ATPC : Innovations et Impressions* Numéro 5, Brighton : IDS

Première édition en 2015

© Institute of Development Studies 2015

Droits réservés – pour en savoir plus, voir la licence sur les droits d'auteur.

ISBN 978-1-78118-235-2

Pour obtenir un complément d'information, veuillez contacter :

CLTS Knowledge Hub, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, BN1 9RE, Royaume-Uni

Tél. : +44 (0)1273 606261

Courriel : [CLTS@ids.ac.uk](mailto:CLTS@ids.ac.uk)

Web : [www.communityledtotalsanitation.org](http://www.communityledtotalsanitation.org)

Cette série fait l'objet d'une licence de type BY-NC-ND 3.0 Unported de Creative Commons (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>).

*Attribution (BY)* : Vous devez attribuer les travaux de la façon spécifiée par l'auteur ou le détenteur de la licence.

*Non commercial (NC)* : Vous ne pouvez pas utiliser ces travaux à des fins commerciales.

*No Derivative Works (ND)* : Vous ne pouvez pas modifier, transférer ou compléter ces travaux.

Les utilisateurs ont le droit de copier, distribuer, afficher, traduire ou mettre en scène ces travaux sans autorisation écrite. En cas de réutilisation ou de distribution, vous devez indiquer clairement aux tiers les conditions de licence associées à ces travaux. Si vous utilisez ces travaux, vous êtes prié de faire mention du site web de l'ATPC ([www.communityledtotalsanitation.org](http://www.communityledtotalsanitation.org)) et d'envoyer un exemplaire de vos travaux ou un lien à leur utilisation en ligne à l'adresse suivante : CLTS Knowledge Hub, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, BN1 9RE, Royaume-Uni ([CLTS@ids.ac.uk](mailto:CLTS@ids.ac.uk)).

Toutes les photos figurant dans ce numéro ont fait l'objet d'une autorisation au moment de leur prise et leur utilisation est pleinement agréée.

Cette série a été financée par l'Agence suédoise pour le développement international:



## Remerciements

Le contenu de cette publication est basé sur les enseignements acquis lors de l'élaboration de Violence, Genre et EAH : une trousse à outils à l'intention des praticiens qui a été corédigée par Sarah House, Suzanne Ferron, Marni Sommer et Sue Cavill. La trousse à outils a été financée par le Département britannique du développement international (DFID) au travers du Consortium SHARE (Sanitation and Hygiene Applied Research for Equity) et coéditée par 27 organisations (veuillez consulter : <http://violence-wash.lboro.ac.uk/co-publishers/>). De nombreux individus et organisations issus d'une grande variété de disciplines ont contribué à l'élaboration de la trousse à outils à l'intention des praticiens. Veuillez consulter la Note d'information 1 (BN1) de la trousse à outils pour obtenir la liste intégrale des remerciements. Veuillez vous reporter à l'outil 8 pour obtenir la liste intégrale des références consultées dans le cadre de l'élaboration de la trousse à outils. La trousse à outils est accessible en anglais à partir du lien suivant : <http://violence-WASH.lboro.ac.uk>

La trousse à outils initiale a été financée par le DFID :



This material has been funded by UK aid from the Department for International Development (DFID). However, the views expressed do not necessarily reflect the Department's official policies.



**A PRACTITIONER'S TOOLKIT**

**Making water, sanitation and hygiene safer through improved programming and services**

## Rendre l'assainissement et l'hygiène plus sûrs : Réduire les vulnérabilités face à la violence

Un manque d'accès à des toilettes de base au domicile ou à proximité, un modèle d'installation ou un emplacement inappropriés, ou encore un accès médiocre à un approvisionnement en eau peut faire que les femmes et les enfants vont déféquer à l'air libre une fois la nuit tombée ou doivent couvrir de longues distances pour aller chercher de l'eau. Si ces scénarios ne sont pas les causes initiales de la violence, ils peuvent accroître les vulnérabilités des utilisateurs face à la violence, y compris le harcèlement et la violence sexuelle.

L'augmentation de la construction de latrines privées dans les ménages grâce au processus d'ATPC contribue à la réduction des vulnérabilités face à la violence en lien avec l'assainissement car elle réduit la nécessité pour les femmes et les filles d'avoir à déféquer dans le noir, à l'air libre et loin de la maison.

Toutefois, tout en reconnaissant ces avantages, il faut aussi prendre soin de faire en sorte que les méthodologies ATPC soient utilisées avec sensibilité pour s'assurer que les vulnérabilités face à la violence ne soient pas accidentellement accrues du fait des processus. Cela risquerait par exemple de se produire si la communauté venait à exercer des pressions sur des ménages individuels, y compris des familles qui comptent parmi les plus pauvres ou les moins éduquées et qui pourraient ne pas être en mesure de construire leur propre latrine. Des risques pourraient également survenir au sein du ménage si une femme tente de faire pression sur son époux pour construire une latrine.

Outre les risques liés directement à la pratique de la défécation à l'air libre (DAL) ou dus à des installations mal conçues ou mal situées, certaines vulnérabilités existent aussi en lien avec le genre ou le groupement social des leaders naturels ou du personnel en charge de l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH). Il se peut que, dans le cadre de leur travail quotidien, les femmes et les personnes issues de groupes minoritaires qui travaillent dans le secteur EAH soient victimes de harcèlement, d'intimidations ou que leurs contributions soient ignorées ou sapées. Les femmes leaders naturels qui travaillent à la mobilisation de leurs communautés pour mettre fin à la défécation à l'air libre (FDAL) peuvent être confrontées à des problèmes supplémentaires et il existe aussi un risque d'abus de pouvoir par ceux qui sont chargés de la mise en œuvre des programmes.

La prise de conscience de ces risques et le fait d'apporter de simples modifications au programme existant et aux processus organisationnels peuvent faire en sorte que les méthodologies ATPC continuent de contribuer le plus efficacement possible à la réduction globale des vulnérabilités face à la violence. Ce numéro d'*Aux Frontières de l'ATPC* explore ce problème plus à fond.

## Introduction

À travers le monde, une femme sur trois sera victime d'un épisode de violence physique et/ou sexuelle par un partenaire ou de violence sexuelle par un tiers. Par ailleurs, d'après les données propres à chaque pays, jusqu'à 70 pour cent des femmes seront victimes de violence au moins une fois dans leur vie (OMS et al 2005, 2006, 2013). La violence de genre ou violence sexiste est un problème répandu et complexe qui trouve ses racines dans les différences de pouvoir et l'inégalité entre hommes et femmes et la discrimination constante à l'encontre des femmes. Toutefois, les hommes et les garçons peuvent aussi être victimes d'une violence de genre, habituellement perpétrée par d'autres hommes en raison de ce qu'ils attendent des rôles socialement attribués au sexe masculin.

Toutefois, la majeure partie de la violence de genre se produit à l'encontre des femmes et des filles – parce qu'elles détiennent moins de pouvoir dans la société et en raison d'une discrimination basée sur le genre. La violence contre les femmes ne se limite pas à une culture, une région ou un pays spécifiques, ni à des groupes particuliers de femmes dans la société. Les expériences varient aussi d'après le statut social communément dicté par l'ethnie, la caste, l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil et/ou le handicap (Assemblée générale de l'ONU 2006). La violence peut aussi se produire du fait des différences de pouvoir entre des personnes d'un même sexe ou entre des adultes et des enfants.

Réduire la vulnérabilité des femmes et des filles en zones rurales par la construction de toilettes dans leur ménage ou à proximité est considéré comme l'un des principaux atouts de l'ATPC, en plus des avantages en matière d'intimité, de commodité, d'estime de soi, d'accès à toute heure, et de gain de temps. Les toilettes proches de leur domicile peuvent considérablement réduire les risques et les inquiétudes quotidiennes éprouvées par les femmes et les filles qui doivent s'éloigner pour aller se soulager dans des sites de défécation à l'air libre, le plus souvent une fois la nuit tombée.

Toutefois, tous les programmes et services EAH, qu'ils soient ruraux ou urbains, doivent tenir compte de la sécurité des usagers. Si l'EAH n'est pas la cause première de la violence, les programmes et services EAH qui ne considèrent pas la sécurité des usagers peuvent accroître la vulnérabilité des femmes et des filles et parfois des hommes et des garçons, des personnes ayant d'autres identités sexuelles et des personnes issues d'autres groupes marginalisés.

Ce numéro d'*Aux Frontières de l'ATPC* réunit les enseignements en matière de violence liée à l'assainissement et l'hygiène et donnent des exemples de bonnes pratiques issus de différents contextes, y compris les milieux urbains et humanitaires, ainsi que les milieux ruraux. Il interprète ces leçons pour proposer de bonnes pratiques aux praticiens ATPC en leur indiquant comment ils peuvent contribuer à réduire les vulnérabilités face à la violence grâce à leurs façons de travailler.



## Types de violence liés à l'assainissement et l'hygiène auxquels on peut être exposé

Les quatre principaux types de violence considérés comme étant particulièrement pertinents pour l'assainissement et l'hygiène sont les suivants :

<p><b>Violence sexuelle</b> Viol, agression, atteinte à la pudeur, attouchements</p>	<p><b>Violence psychologique</b> Harcèlement, intimidation, ou provoquer la peur, le stress ou la honte</p>	<p><b>Violence physique</b> Coups et bagarres pouvant entraîner des blessures ou la mort</p>	<p><b>Violence socio-culturelle</b> Ostracisme social, discrimination, marginalisation politique, impacts négatifs de certaines normes sociales</p>
--	---	--	---



Adapté d'une illustration par Annina Borstein.

Les filles ou parfois les garçons qui utilisent les toilettes publiques peuvent être victimes de harcèlement ou d'agression.



Illustration : Andrew Tovovur dans Halcrow et al 2010.

Les femmes peuvent être les victimes d'agression ou de violence physique parce qu'elles assument des rôles traditionnellement perçus comme étant réservés aux hommes.

Le schéma à la page suivante identifie comment la violence peut être liée à l'assainissement, l'hygiène et l'eau.

## Comment la violence peut-elle être liée à l'assainissement, l'hygiène et l'eau

Défécation à l'air libre et marche sur de longues distances pour la corvée d'eau.

- Les femmes et les jeunes filles peuvent être obligées d'attendre la tombée de la nuit pour aller déféquer, puis être confrontées à du harcèlement, des injures et la menace de viol.
- La défécation à l'air libre a généralement lieu dans des endroits peu sûrs comme derrière les buissons ou dans des plans d'eau.
- Si les femmes ou les enfants doivent couvrir de longues distances pour aller chercher de l'eau, cela peut aussi les exposer à des attaques.
- Le manque d'eau destiné au ménage peut être reproché aux femmes et aux enfants et cela peut engendrer des cas de violence domestique.
- Si l'eau est rare, cela peut donner lieu à des bagarres dans la file d'attente au point d'eau.

Facilitation de l'ATPC de mauvaise qualité ou emplacement, conception ou durabilité inadéquates des installations sanitaires.

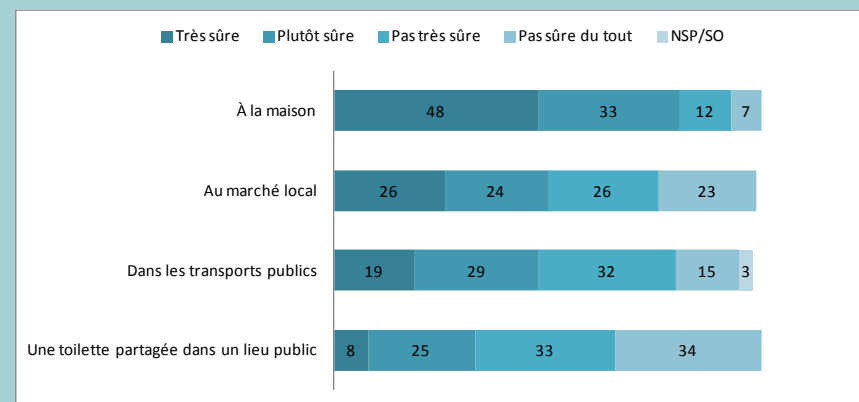
- En raison du manque d'intimité des latrines, les femmes et les jeunes filles peuvent avoir recours à la défécation à l'air libre une fois la nuit tombée.
- Les filles et parfois les garçons peuvent avoir peur d'utiliser les latrines de l'école en raison du risque d'agression.
- Sans facilitation attentive de l'ATPC, les pressions de la communauté pourraient déboucher sur des épisodes de violence à l'égard des familles ou des individus qui ne construisent pas de latrine.

Exploitation et maltraitance des membres de la communauté et problèmes pour les leaders naturels ou le personnel féminins ou minoritaires.

- Les acteurs EAH en position de force peuvent exiger des faveurs de la part des membres de la communauté pour leurs services.
- Les femmes qui sont leaders naturels peuvent se heurter à plus de problèmes que leurs homologues masculins lorsqu'elles encouragent les ménages à construire des latrines par ceux qui n'apprécient guère qu'une femme assume ce rôle.
- Les membres du personnel féminins ou minoritaires peuvent constater que leurs avis sont systématiquement ignorés, être victimes d'intimidations ou d'un travail de sape, ou encore de rumeurs d'une supposée liaison avec un supérieur en cas de compliment sur leur travail.
- Il peut y avoir un chantage aux faveurs sexuelles du personnel féminin en échange d'un stage, d'un poste ou d'une promotion.

## À quoi peut ressembler la violence liée à l'assainissement et l'hygiène

« J'avais fait mes besoins [dans la mer] quand j'ai vu les deux hommes qui se tenaient debout près de la plage. Je les ai tout de suite reconnus au son de leur voix. Je savais qu'ils étaient ivres car je les avais vus boire dans une maison abandonnée près de la route en début de soirée. Ils sont venus ; l'un d'eux m'a saisi le bras et l'autre m'a mis la main sur la bouche. Ils m'ont maintenue à terre, ont enlevé mes vêtements et m'ont violée. Ils étaient très violents et j'ai eu des bleus sur tout le corps. Tout ce que je voulais, c'était mourir et je ne cessais de pleurer, en pensant à mes enfants. Lorsqu'ils ont eu fini, ils m'ont prévenue que si je parlais à quiconque, ils viendraient me taillader. J'étais terrifiée mais je ne pouvais rien faire. Je les vois près du campement, mais je n'ose rien dire à la police. » *Source : Iles Salomon, Amnesty International, 2011.*



Il a été demandé à 500 femmes âgées de 18 à 54 ans vivant dans des bidonvilles près de Lagos au Nigéria de décrire leur degré de sécurité lorsqu'elles vont aux toilettes. 67 pour cent ont déclaré qu'elle ne se sentaient « pas très sûres » ou « pas sûres du tout » lorsqu'elles utilisent des toilettes publiques. *Source : Adapté de Globescan et WaterAid 2012.*

Des femmes du village de Khalila Majra, district de Panipat, dans l'État d'Haryana en Inde ont expliqué qu'elles pouvaient seulement déféquer avant l'aube ou après le coucher du soleil et qu'elles étaient parfois obligées de réveiller quelqu'un avant d'aller se soulager car elles vont toujours à deux. L'expédition prend une demi-heure et, comme il fait noir, elles courent le risque de marcher dans les excréments et elle doivent donc garder une paire de sandales réservées à cet usage. Si elles ne trouvent personne avec qui aller, elles ne sortent pas seules, et il peut alors arriver qu'elles souillent leurs vêtements. *Source : Chambers 2007.*

Les femmes et les filles qui vivent dans des zones de réinstallation à Delhi en Inde sont victimes de harcèlement sexuel, d'agression et de maltraitance en raison des sites de sanitaires publics mal conçus et mal entretenus. Les garçons et les hommes les fixent, les épient, restent dans les parages pour harceler les femmes et les filles à proximité des blocs sanitaires. Une mauvaise évacuation et des monceaux de déchets solides encombrant les passages, de sorte qu'il y a de plus en plus d'incidents de garçons/d'hommes qui bousculent les femmes et les jeunes filles lorsqu'elles les empreignent. *Source : Women in Cities International, Jagori, Centre de recherches pour le développement international, 2011.*

Dans une étude sur plus de 9 600 femmes dalit dans quatre États de l'Inde, des femmes ont identifié une foule de problèmes liés au fait de ne pas avoir de toilettes sur place. Parmi ceux-ci figurent l'humiliation et les insultes ; le harcèlement sexuel ; des problèmes de santé ; des situations douloureuses en cas de maladie ; le risque d'accidents au moment de la défécation (y compris sur la route ou sur la voie ferrée) ; le risque de morsure de serpent ou de piqûre d'insecte ; le risque d'attaque par des animaux sauvages et les difficultés au moment de leurs règles. Les femmes sont aussi confrontées à diverses formes de violence liées à la corvée d'eau, y compris des insultes, des commentaires vulgaires, un harcèlement sexuel, des réprimandes et des menaces de violence physique. Il est très fréquent que les femmes de castes supérieures soient les auteurs de discrimination ou de violence à l'encontre des femmes dalit, viennent ensuite les hommes de la même caste et les hommes des autres castes. *Source : WaterAid et National Confédération of Dalit Organisations, 2013, non publié.*

En Éthiopie, la rareté de l'eau peut parfois entraîner des conflits domestiques, y compris des coups infligés à la personne responsable de la corvée d'eau au sein du ménage, des bagarres dans la file d'attente et des accusations de vol d'eau par des voisins. *Source : Stephenson et al 2012.*

Les femmes et les jeunes filles peuvent se sentir mal à l'aise ou être empêchées d'utiliser les toilettes du ménage en raison de croyances et pratiques culturelles. Ainsi par exemple, au Rajasthan, en Inde, des femmes ne se sentaient pas à l'aise à l'idée d'utiliser la latrine construite près de l'entrée de la cour familiale car c'est un endroit où se rassemblent souvent les hommes. En Asie du Sud, 20 pour cent des femmes interviewées dans une étude ayant eu accès à des toilettes se sont pourtant abstenues de les utiliser durant leurs règles de crainte de les tâcher. Au Népal, les femmes et les filles peuvent être empêchées d'utiliser les mêmes toilettes ou le même point d'eau que d'autres membres de la famille ou de la communauté pendant leurs règles. D'autres pratiques culturelles peuvent empêcher les filles et leur belle-mère d'utiliser les mêmes toilettes, ou des adolescentes d'utiliser les mêmes toilettes que les membres masculins de leur propre famille. Les domestiques peuvent aussi être empêchés d'utiliser les mêmes toilettes que leur employeur. *Sources : Diverses.*

## Au Bangladesh, les femmes et les filles expriment leur sentiment d'insécurité

Dans les zones rurales du sud-ouest du Bangladesh, sur dix groupements de femmes axés sur l'assainissement, neuf ont rapporté que leurs membres ne se sentaient pas en sécurité et étaient exposées à un risque de viol lorsqu'elles allaient déféquer. Les femmes et les filles de ces groupes de discussion vivent dans des zones sujettes aux inondations. Certaines avaient bénéficié de latrines provisoires données par des ONG à utiliser pendant qu'elles restaient dans des abris temporaires. D'autres vivaient chez elles mais n'avaient pas accès à des toilettes ou leur latrine avaient été endommagées par des inondations.

Les récits de viol et le désir d'intimité dominaient les propos de chaque groupe ; les femmes étaient prêtes à tout pour aller déféquer sur les hauteurs, à l'écart des hommes. Elles étaient même prêtes à traverser des zones inondées sur des centaines de mètres, avec de l'eau à hauteur de poitrine. Une femme a raconté qu'elle avait voulu traverser avec son nouveau-né sur le dos ; hélas, l'eau était trop profonde et le bébé mal attaché s'est noyé car sa maman ne savait pas nager.

« Les jeunes femmes et les filles ne se sentent pas en sécurité, même dans les latrines ménagées dans des abris ; il n'y a absolument pas d'intimité ; les hommes percent des trous dans les parois en polythène ; ils les épient et tentent de s'emparer d'elles. » *Jeune mère d'une minorité ethnique à Jenqur.*

« Les femmes doivent aller ici et là, sous les arbres et dans les jardins. Nous ne pouvons faire cela que la nuit ; nous avons donc très peur et nous sommes vulnérables car nous savons que les hommes nous guettent. » *Femme d'une minorité ethnique de Jenqur.*

« Les femmes ne se sentent pas sûres dans les latrines, en raison du risque de violence physique. Souvent, elles se privent d'aller aux toilettes pendant deux jours, ce qui peut provoquer une infection. » *Fille plus âgée du lycée de Pelkhata.*

« Nous n'avons pas de blocs sanitaires ni d'intimité. Ma fille a voulu aller aux toilettes pendant la nuit et elle a été agressée. Elle a été victime d'un viol collectif par 12 hommes et elle est décédée des suites de ses blessures. » *Mère plus âgée de Pelkhata.*

*Source : Discussions en groupes de réflexion avec des communautés des zones rurales du sud-ouest du Bangladesh, où plus de la moitié des communautés n'ont pas d'accès ou qu'un accès très partiel à des blocs sanitaires durant la saison sèche. Pas une seule communauté n'avait un accès adéquat à des latrines durant les inondations (Weighell 2015).*

## Droits, dégoût et honte

Si l'ATPC a accompli beaucoup de choses et a réussi à toucher beaucoup plus de personnes que bien d'autres approches, certains de ses éléments sont toutefois source de débat. Parmi ceux-ci, on peut se demander si l'accent mis sur les droits communautaires n'a pas entraîné une perte des droits individuels. L'ATPC reconnaît que le comportement individuel a un impact à l'échelle de la communauté, que les droits n'existent pas en vase clos et qu'il peut donc y avoir des conflits entre les droits individuels et les droits collectifs. Ainsi, le droit d'un individu de ne pas construire de latrine enfreint le droit à la santé de l'ensemble de la communauté. Des débats francs et ouverts sur la DAL visent à inciter l'ensemble de la communauté à s'approprier le problème. Dans l'idéal, le processus ATPC protégera le droit à la santé, le droit de participer à la prise de décisions, le droit de s'affranchir des traitements dégradants et inhumains et un accès plus facile et beaucoup plus sûr grâce à la présence de toilette dans le logement ou à proximité.

Les activités de déclenchement peuvent susciter une foule de vives émotions, parmi lesquelles le dégoût, la honte et l'embarras ainsi que la fierté et l'estime de soi. L'ATPC ne cherche pas délibérément à motiver les gens en leur faisant honte. Toutefois, les gens peuvent éprouver de la honte en tant que réaction affective aux sentiments nés du déclenchement et cela peut se traduire par un changement de comportement pour le bénéfice du ménage et de la communauté tout entière. L'ATPC ne cherche en rien à stigmatiser les individus mais s'efforce plutôt de faire de la DAL une pratique honteuse (Bongartz 2012 ; Otieno 2012).

Toutefois, des exemples anecdotiques ont été recensés faisant état de gens qui ont été lapidés par d'autres membres de la communauté pour avoir pratiqué la DAL ou des gens ayant eu la porte de leur domicile verrouillée sans pouvoir accéder aux outils de leur profession tant qu'ils n'avaient pas construit de latrine (Bartram et al 2012). Il est donc évident que, pendant le processus de facilitation et, tout particulièrement, durant le déclenchement et par la suite, il faut veiller à ce que le processus ou la pression des pairs ne donnent pas lieu à des épisodes de violence. Le facilitateur a besoin d'expliquer que certaines personnes, notamment les plus pauvres ou les membres les moins éduqués d'une communauté, peuvent ne pas être en mesure de construire des latrines ou de modifier leurs pratiques aussi facilement que d'autres. Il faut amener la communauté à comprendre que ces membres devraient être encouragés et soutenus et non harcelés ou intimidés pour arriver à les faire changer de pratiques. Un prochain numéro d'*Aux Frontières de l'ATPC* sur les droits de l'homme examinera ce point d'une manière plus détaillée.



## Conséquences de la violence

La crainte que lui inspirent les toilettes peut empêcher une femme ou un enfant de les utiliser, et entraîner des pratiques dangereuses comme la défécation à l'air libre une fois la nuit tombée. Si une femme, une fille, un garçon ou un homme sont agressés sexuellement, c'est non seulement une expérience extrêmement traumatisante, mais cela risque aussi d'avoir des conséquences très graves. Parmi celles-ci, on peut citer : un grossesse non désirée ; des infections sexuellement transmissibles ; des accusations d'infidélité ; ou le rejet par la famille ou la communauté. Cela peut entraîner un sentiment de honte ou provoquer une dépression qui, à son tour, peut conduire au suicide ou au meurtre.

Pour le personnel féminin ou minoritaire, le harcèlement, l'intimidation, l'isolement ou le travail de sape peuvent entraîner une perte de confiance en soi, la dépression, le retrait de toute discussion, voire même la démission du poste. Par ricochet, cela peut diminuer les chances d'obtenir différents points de vues à intégrer dans les programmes et les services et ainsi réduire leur efficacité.



Une femme marche dans le village de Niassa au Mozambique, juillet 2014. Photo : WaterAid/Panos/Adam Patterson.

## Dans la pratique, que devrions-nous faire pour réduire la vulnérabilité face à la violence liée à l'assainissement et l'hygiène ?

Les pages suivantes identifient des principes clés pour aider les praticiens de l'ATPC à réduire la vulnérabilité face à la violence dans le cadre de leurs travaux et des suggestions pratiques sur la façon dont ces principes peuvent être mis en œuvre.

## Principes clés pour réduire les vulnérabilités face à la violence

### Accroître l'engagement institutionnel et les capacités du personnel à réagir au problème de violence

**Principe 1 -** Institutionnaliser l'obligation d'analyser et de répondre aux vulnérabilités face à la violence.

**Principe 2 -** Renforcer les capacités du personnel à comprendre les risques, leurs responsabilités et les bonnes pratiques.

**Principe 3 -** Forger des liens entre les secteurs pour utiliser les compétences de ceux qui travaillent dans la protection, la violence sexiste, le genre et l'émancipation des femmes.

### Comprendre le contexte et modifier les approches pour tenir compte de la sécurité

**Principe 4 -** Identifier les vulnérabilités face à la violence liée à l'EAH dans un contexte donné.

**Principe 5 -** Adapter les outils participatifs existants pour tenir compte de la violence et des sentiments d'insécurité.

**Principe 6 -** Accorder une attention particulière à mieux comprendre la vulnérabilité des gens particulièrement exposés, marginalisés ou dans des conditions particulières.

### Concevoir et mettre en œuvre des programmes et intégrer la redevabilité envers les communautés

**Principe 7 -** Renforcer l'estime de soi de tous, mais tout particulièrement des femmes et des filles et forger un lien avec des réseaux existants et des groupes de soutien des pairs.

**Principe 8 -** Faire en sorte que les membres de la communauté aient des informations adéquates sur le programme et le comportement attendu du personnel et établir des mécanismes de feedback pour signaler les problèmes.

**Principe 9 -** Concevoir et bâtir des installations EAH communales qui réduisent les vulnérabilités face à la violence et fournir des conseils sur les bonnes pratiques dans ce domaine pour les installations construites par les ménages.

**Principe 10 -** S'assurer que les processus concernant le soutien apporté à des familles ou des individus particuliers, comme ceux qui sont extrêmement pauvres ou vulnérables, sont parfaitement transparents.



## S'assurer que les membres du personnel sont conscients de leurs responsabilités, du comportement attendu d'eux et des bonnes pratiques

Veiller à ce que votre personnel et vos partenaires soient conscients des risques de violence qui peuvent se produire en lien avec l'assainissement et l'hygiène.

Veiller aussi à ce qu'ils connaissent les bonnes pratiques et les **comportements attendus d'eux** pour travailler dans les communautés et entre membres du personnel. Ces consignes visent à empêcher la maltraitance des membres de la communauté ainsi que le harcèlement et l'intimidation sur le lieu de travail.

**Des codes de conduite et des politiques en matière de protection et de genre** devraient être élaborés pour les organisations qui travaillent sur l'ATPC. Même de simples codes de pratiques pour les organisations plus modestes peuvent contribuer à rendre les comportements appropriés plus clairs pour tout le monde.

Tous les membres du personnel et des partenaires devraient signer un code de conduite qui stipule expressément que toute violation donnera lieu à des **mesures disciplinaires**.

**Tisser des liens** avec des professionnels qui travaillent dans le domaine de la protection, de la violence sexiste, du genre ou de l'émancipation des femmes afin d'obtenir des conseils sur **ce qu'il convient de faire lorsqu'on est confronté à des cas de violence**, et pour améliorer les stratégies de programmation.

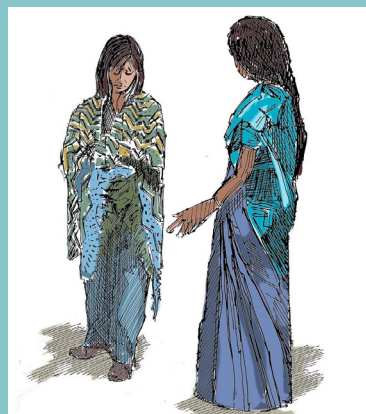


Illustration : Rod Shaw/WEDC, Université de Loughborough

Dans la mesure du possible, employer un nombre plus ou moins égal de femmes et d'hommes pour apporter un soutien par les pairs et réduire les risques de harcèlement.

Le fait d'avoir du personnel féminin qui travaille au niveau communautaire peut **encourager les femmes de la communauté ainsi que les hommes à participer avec plus d'assurance** et cela donne aussi des occasions aux femmes de la communauté d'exprimer leurs préoccupations en lien avec la sécurité ou avec des problèmes de maltraitance.

**Forger des liens avec les professionnels de différents secteurs**

## Comprendre les vulnérabilités face à la violence liée à l'assainissement et l'hygiène

Entreprendre des diagnostics d'accès et de sécurité ou une « cartographie de la sécurité » pour permettre aux femmes et aux adolescentes en particulier, mais aussi aux adolescents, d'identifier les problèmes de sécurité associés à des toilettes existantes et formuler des recommandations d'amélioration. Faire participer les décideurs de la communauté au processus ou leur donner un feedback.



Diagnostic de sécurité. Illustration : Kiloran Benn O'Leary.

Le lecteur trouvera des conseils concernant la réalisation de diagnostics d'accès et de sécurité dans les publications de Mehrotra (2010) et Jones (2013).

### Étudier vos méthodologies :

- S'assurer que les points de vue des adolescent(e)s sont pris en compte au même titre que ceux des femmes.
- Dans la mesure du possible, inclure des questions ayant trait au sentiment d'insécurité.

Lorsque les normes culturelles font que les femmes et les hommes ne peuvent pas prendre part à des activités en commun, envisager de modifier les approches pour que les activités ayant trait à l'ATPC soient réalisées en groupes séparés puis présentées à un groupe mixte.

Lors de la facilitation, prendre soin d'encourager la **compréhension entre hommes et femmes** et de souligner l'importance qu'il convient d'accorder **au respect** des expériences et des besoins de chacun.

**Les préoccupations liées à la sécurité** des femmes et des filles pourraient être recueillies en toute confidentialité ou au sein d'un groupe réservé aux femmes, puis partagées de façon anonyme avec les hommes pour permettre de débattre des solutions possibles.

## Cartographie de la sécurité

La carte qui suit a été élaborée par des femmes du bidonville de Bhalswa à Delhi, en Inde, lorsqu'elles ont recensé les lieux de leur environnement proche où se produisent des actes de violence. Si cette carte a été élaborée dans un contexte urbain à faible revenu, les mêmes principes s'appliquent au contexte rural, avant l'ATPC (encadré de Lennon 2011: 8).

La carte illustre les endroits où les femmes se sont senties en danger et menacées.

Bien que tous les incidents rapportés n'aient pas toujours été associés à un manque d'eau ou d'installations sanitaires, la défécation à l'air libre a fréquemment été associée à des violences sexuelles à l'égard des femmes.

Les blocs sanitaires de la communauté n'ont pas été signalés comme étant dangereux en tant que tels par le groupe de femmes en question mais les voies d'accès aux sanitaires ont été associées à des cas de violence sexuelle.

### Au cours des deux dernières années, des incidents ont eu lieu à chaque endroit numéroté :

1. Cas de harcèlement sexuel (verbal et/ou physique).
2. Harcèlement sexuel (verbal et physique) ; une femme a été enlevée, violée et assassinée ; les hommes ont éclairé à la torche les endroits où les femmes étaient en train de déféquer à l'air libre et, plusieurs fois, des hommes se sont cachés dans les égouts pour les regarder. Une femme a été violée et assassinée alors qu'elle soulageait ses besoins.
3. Harcèlement sexuel et viol dans les buissons et les cuvettes du terrain ; des chaînes et des colliers sont arrachés du cou des femmes ; les hommes se cachent et chahutent les filles qui passent près d'eux et les hommes épient les toilettes des filles.
4. Les filles sont confrontées à des cas de harcèlement sexuel sur le chemin de l'école ; des groupes d'hommes les chahutent ou les insultent.
5. Harcèlement sexuel.
6. Femmes confrontées à du harcèlement sexuel lorsqu'elles défèquent à l'air libre.
7. Une femme âgée a été contrainte de boire de l'alcool avant d'être assassinée.
8. Harcèlement sexuel ; tard dans la nuit, les femmes sont confrontées à de nombreux problèmes, y compris des vols.
9. Une fillette de quatre ans a été renversée et tuée par le chauffeur d'un pousse-pousse.
10. Beaucoup d'incidents sont survenus ici, y compris des viols.



Source : Traduction anglaise d'une carte produite par des femmes du bidonville de Bhalswa.

## Accroître l'intimité, la sécurité et la dignité grâce à la conception

### Situer, concevoir, bâtir et gérer des toilettes

S'assurer que les femmes et les adolescentes sont consultées au moment de décider de l'emplacement et de la conception des toilettes du ménage et des toilettes publiques ou partagées.

Parmi les attributs du modèle qui pourraient rendre les installations plus sûres (même si ce point est à vérifier en fonction du contexte), on peut citer les éléments suivants :

- Les installations sont situées près du domicile.
- Dans la mesure du possible, l'installation est bien éclairée ; sinon, les femmes et les filles ont accès à des torches ou d'autres formes d'éclairage.
- L'installation est dotée d'une porte pleine et d'un verrou à l'intérieur.
- Les toilettes sont dotées d'un toit, notamment s'il est possible de grimper sur un toit ou un arbre à proximité pour obtenir une vue sur les toilettes.
- Les installations sont accessibles aux membres de la famille à mobilité réduite (suffisamment d'espace à l'intérieur, grosse poignée de porte facile à saisir, possibilité de s'asseoir, main courante, etc.) – Pour obtenir un complément d'information, voir *Aux Frontières de l'ATPC* sur le « Handicap : Rendre l'ATPC véritablement accessible à tous ».

Lorsque des toilettes publiques ou partagées s'imposent (comme dans les écoles ou les zones urbaines densément peuplées), les bonnes pratiques suivantes s'appliquent aussi :

- Des installations séparées pour chaque sexe sont clairement signalées et les femmes et les jeunes filles ont approuvé la distance entre les deux.
- Il y a un nombre de cabines suffisant et le service est abordable pour être sûr que les gens n'ont pas à se replier sur la défécation à l'air libre.
- Une forme d'écran est fournie par souci d'intimité devant la porte de l'installation si les femmes et les jeunes filles estiment que cela renforce leur sentiment de sécurité et leur accorde plus de dignité.
- La latrine permet de gérer efficacement l'hygiène menstruelle (mise au rebut des serviettes hygiéniques, intimité, alimentation en eau à proximité).
- Le cas échéant, le personnel, les opérateurs et les aidants sont formés à l'adoption d'un comportement acceptable et à l'importance que revêt la réduction de toute occasion de harcèlement.
- Les chemins d'accès et les caniveaux jusqu'à l'installation sont dégagés pour permettre un accès facile; les herbes folles et les branches d'arbres qui bordent les chemins d'accès aux toilettes sont taillées régulièrement.



## Soutien des pairs pour éviter le harcèlement et la maltraitance

Un soin particulier doit être pris durant la facilitation pour faire en sorte que les familles **les plus vulnérables ou marginalisées** (en raison du niveau de pauvreté, du groupe social/ethnique, de leur identité sexuelle, de leur âge ou d'un handicap) soient impliquées dans les processus ATPC et encouragées à construire des latrines.

Veiller à ce que ces familles ne fassent pas l'objet de pression, n'éprouvent pas de sentiment de honte ou de harcèlement dans le cadre des processus.

Prendre soin de faire en sorte que ceux qui offrent un soutien aux ménages ou aux personnes vulnérables n'abusent pas de leur position de force pour exploiter ou abuser des familles ou des individus, p. ex. accepter de les aider en **échange de faveurs sexuelles ou autre**.

Durant les visites de suivi, prendre le temps de rendre visite à des familles particulièrement vulnérables pour vérifier qu'elles n'ont pas rencontré de problèmes durant les processus ATPC.



Illustration : Petra Rohr-Röuendaal/ Bibliothèque d'aides visuelles du Cluster WASH.

Se servir des groupes communautaires existants, tels que les groupements de femmes, de personnes handicapées ou les groupes d'épargne, en guise de point d'entrée pour lancer des **débats sur les risques liés à la sécurité** et les solutions possibles.

Discuter avec les leaders naturels, qu'ils soient hommes ou femmes, **s'ils préféreraient travailler en binômes** de manière à **se soutenir mutuellement** lorsqu'ils cherchent à influencer d'autres membres de la communauté.



Illustration : Rod Shaw/WEDC, Université de Loughborough.

Encourager l'identification de plusieurs leaders naturels féminins, dans l'idéal **au moins trois**. Lorsque les femmes participent à des formations ou des réunions, faire toujours en sorte qu'au moins deux soient présentes. Ces mesures offrent un degré de **soutien mutuel** et réduisent les risques de harcèlement ou de maltraitance.

## Encourager les hommes et les garçons à promouvoir la sécurité des femmes et des filles

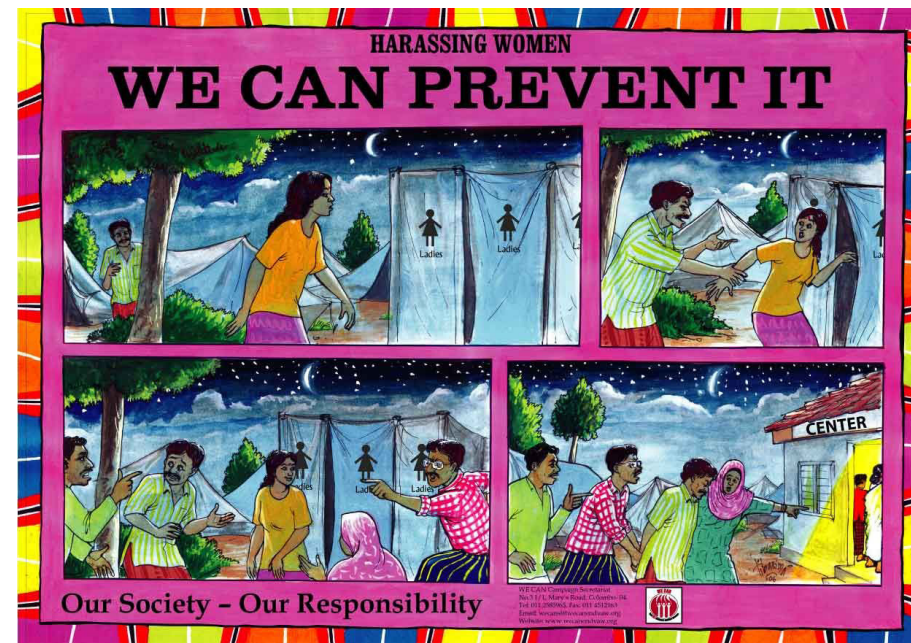


Illustration : We Can Campaign, Asie du Sud.

Ce poster a été élaboré dans le cadre d'une campagne sur le thème de la protection (« We Can... prevent violence » – Nous pouvons ... empêcher la violence). Il entend encourager les hommes et les femmes dans les camps de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au Sri Lanka à empêcher le harcèlement et la violence et à y réagir. Si ce poster décrit le harcèlement au moment de l'utilisation des latrines dans un contexte humanitaire, c'est un enseignement aussi bien pour un contexte urbain qu'un contexte rural (pré-ATPC).

Les processus ATPC peuvent encourager des hommes – tels que des chefs des communautés (aînés, hommes politiques, figures religieuses), maris, frères et acteurs du changement – à se demander, au moment où ils conçoivent et décident de l'emplacement des installations sanitaires d'un ménage ou partagées collectivement, si les femmes, les filles et les garçons se sentiraient en sécurité.

## Accroître la redevabilité envers les membres de la communauté

<p><b>Nous voulons avoir votre avis</b></p> <p>Les agences ont hâte de connaître votre avis (bon ou mauvais) à propos des projets d'eau, d'assainissement et d'hygiène. À des fins d'apprentissage et pour améliorer le service que nous fournissons, il est important que tout problème soit signalé à l'agence concernée aussi vite que possible.</p>	<p><b>Comportement du personnel</b></p> <p>Le personnel d'agence devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être respectueux et poli.</li> <li>• Vous traiter comme des partenaires égaux dans le projet.</li> <li>• Chercher activement à connaître votre avis sur la façon dont le programme EAH est conçu et exécuté.</li> <li>• Toujours pouvoir expliquer ses actions.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>EAH</b> Eau, assainissement &amp; hygiène <b>Nos engagements envers vous</b></p>
<p><b>Il n'est pas acceptable de la part du personnel d'une agence d'exiger des faveurs ou une forme de paiement en échange de la fourniture d'eau, de kits d'hygiène ou d'installations sanitaires. Si cela se produit, veuillez le signaler aussitôt.</b></p>	<p><b>Vous donner des informations</b></p> <p>Chaque agence devrait vous fournir des détails sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nom de l'agence et la personne à contacter.</li> <li>• Le nom des membres du personnel qui travaillent dans votre communauté.</li> <li>• Ce qui est prévu et pour combien de temps.</li> <li>• Qui recevra quoi et pourquoi ils ont été choisis.</li> <li>• Visites de suivi.</li> <li>• Feedback suite aux évaluations.</li> </ul>	

Illustration : Traduction d'un poster du Global WASH Cluster 2009.

Ce livret décrit ce que les communautés peuvent attendre du personnel EAH des organisations humanitaires et il explique comment elles peuvent porter plainte en cas de problème. Les mécanismes de feedback et de plaintes ne sont pas encore généralisés dans les programmes de développement mais une redevabilité accrue envers la communauté peut contribuer à faire en sorte que le personnel se comporte selon des codes de conduite acceptables et réduit ainsi le risque d'abus par le personnel.

Des mécanismes de feedback ou de notification devraient être en place, si jamais les processus ATPC débouchent sur des cas de violence à l'encontre d'individus ou de familles. Des débats devraient être organisés avec la communauté pour voir comment elle proposerait d'éviter de tels incidents à l'avenir.

## En résumé : Points d'action clés

L'ATPC ouvre beaucoup de possibilités pour réduire les vulnérabilités face à la violence en mettant un terme à la défécation à l'air libre et en permettant à tous les ménages d'avoir accès à des latrines au domicile même ou à proximité. Toutefois, il faut tout de même prendre soin de veiller à ce que les processus ATPC n'engendrent pas accidentellement de nouvelles vulnérabilités face à la violence. Les organismes de mise en œuvre et leurs facilitateurs ATPC ont besoin d'avoir conscience des risques associés aux processus ATPC et de déterminer des stratégies applicables localement pour réduire ces risques. L'encadré qui suit résume les principaux points d'action.

1. Identifier les étapes des processus ATPC qui pourraient augmenter les vulnérabilités face à la violence.
2. Les acteurs de l'ATPC devraient promouvoir le principe de non-violence dans les ateliers, les ressources et les publications.
3. Réfléchir aux types de support dont les leaders naturels féminins ont besoin pour être efficaces dans leur rôle et à la manière d'encourager une participation égale des hommes et des femmes dans les communautés.
4. Fournir aux facilitateurs ATPC des conseils et des outils simples et pratiques pour aider les communautés à exprimer leurs points de vue d'une manière qui n'entraîne pas de conflit et promouvoir le respect envers tous les membres de la communauté.
5. S'assurer que le soutien aux ménages vulnérables pour la construction de toilettes ne débouche pas sur leur exploitation.
6. Demander à la communauté de réfléchir à la question de savoir si les femmes, les adolescents et les enfants se sentent en sécurité lorsqu'ils utilisent les latrines privées de façon à ce qu'ils puissent continuer de les utiliser dans la durée.
7. Durant les processus de certification et de vérification, prévoir un indicateur sur les sentiments d'insécurité des usagers des latrines et un mécanisme pour obtenir un feedback sur tout cas de violence qui pourrait s'être produit.
8. En qualité d'organisations EAH, s'assurer que le personnel agit de façon éthique et a parfaitement conscience du fait que les comportements abusifs ne sont nullement acceptables ; dans la même optique, établir des mécanismes de feedback pour permettre aux communautés de signaler tout cas de maltraitance éventuelle.



## Pour obtenir un complément d'information

C'est le Consortium Sanitation Hygiene Applied Research for Equity (SHARE) – financé par le Département britannique du développement international – qui a dirigé l'élaboration de « **Violence, Genre et EAH (eau, assainissement et hygiène) : une trousse à outils à l'intention des praticiens** » avec les contributions d'un large éventail d'experts. La trousse à outils a été coéditée par 27 organisations.

La trousse à outils a été élaborée à l'intention des organisations et des gouvernements qui procurent un accès à ces services essentiels pour les aider à mieux identifier et prendre en compte les vulnérabilités face à la violence qui peuvent être influencées par les programmes et services d'eau, d'assainissement et d'hygiène et qui contribuent à la diminution des vulnérabilités de manière pratique.

On espère que cette trousse à outils encouragera les praticiens qui travaillent dans le secteur de l'eau, l'assainissement et l'hygiène à améliorer leur appréciation de ces questions et, par ricochet, l'efficacité de leurs travaux, et qu'elle incitera les acteurs du secteur EAH et ceux qui travaillent dans le domaine de la protection, la violence sexiste et l'émancipation des femmes à renforcer leurs liens. Cette trousse à outils vise à aider les praticiens du secteur EAH à jouer leur rôle dans les limites de leurs propres capacités, en travaillant dans un secteur axé sur la dimension technique. Toutefois, elle ne supprime en rien la nécessité absolue d'un changement sociétal plus large afin de lutter contre les causes sous-jacentes de la violence, y compris la violence sexiste.

La trousse à outils est accessible en anglais à partir du lien suivant : <http://violence-WASH.lboro.ac.uk>

Pour obtenir un complément d'information : [gbv@wateraid.org](mailto:gbv@wateraid.org)

## Références

- Amnesty International (2011) *Where is the Dignity in that? Women in the Solomon Islands Slums Denied Sanitation and Safety*, Londres : Amnesty International
- Bongartz, P. (2012) 'Emotional triggers: Shame? Or shock, disgust and dignity' [www.communityledtotalsanitation.org/blog/emotional-triggers-shame-or-shock-disgust-and-dignity](http://www.communityledtotalsanitation.org/blog/emotional-triggers-shame-or-shock-disgust-and-dignity), consulté le 7 avril 2015
- Bartram, J., Charles, K., Evans, B., O'Hanlon, L. et Pedley, S. (2012) 'Commentary on the human right to sanitation: Should the right to community-wide health be won at the cost of individual rights?', *Journal of Water and Health* 10.4: 499-503
- Chambers, R. (2007) Field trip notes, Haryana (non publié)
- Global WASH Cluster (2009) *WASH Accountability Resources; Ask, Listen, Communicate*, livret, New York : Global WASH Cluster, [www.washcluster.info/?q=content/washaccountability-toolkit](http://www.washcluster.info/?q=content/washaccountability-toolkit), consulté le 11 octobre 2013
- Globescan Incorporated et WaterAid (2012) *Women, Sanitation and Security Nigeria*, novembre, Londres : Globescan Incorporated et WaterAid
- Halcrow, G., Roland, C., Willets, J., Crawford, J. et Carrad, N. (2010) *Resource Guide: Working Effectively with Women and Men in Water, Sanitation and Hygiene Programmes*, Sydney : International Women's Development Agency et Institute for Sustainable Futures, University of Technology
- House, S., Ferron, S., Sommer, M. et Cavill, S. (2014) *Violence, Gender & WASH: A Practitioner's Toolkit – Making Water, Sanitation and Hygiene Safer through Improved Programming and Services*, Londres : WaterAid/SHARE
- Jones, H. (2013) *Facilitator Notes: Accessibility and Safety Audit of Water and Sanitation Facilities (Version 2). Plus Individual Accessibility and Safety Audit Tools for: Latrine, School Latrine and WaterPoint*, Loughborough et Londres : WEDC et WaterAid
- Lennon, S. (2011) *Fear and Anger, Perceptions of Risks Related to Sexual Violence Against Women Linked to Water And Sanitation in Delhi, India*, Briefing Note, Londres : SHARE Consortium, [www.sharesearch.org/LocalResources/VAW\\_India.pdf](http://www.sharesearch.org/LocalResources/VAW_India.pdf), consulté le 7 avril 2015
- Otieno, P. V. (2012) 'The "shame question" in CLTS', [www.communityledtotalsanitation.org/blog/shame-question-clts](http://www.communityledtotalsanitation.org/blog/shame-question-clts), consulté le 7 avril 2015
- Mehrotra, S.T. (2010) *A Handbook on Women's Safety Audits in Low-income Urban Neighbourhoods: A Focus on Essential Services*, novembre, New Delhi : Jagori et Women in Cities International
- Stephenson, E., Greene, L., Maes, K., Ambelu, A., Alemu, Y., Rheingans, R. et Hadley, C. (2012) 'Water insecurity in 3 dimensions: An anthropological perspective on water and women's psychosocial distress in Ethiopia', *Social Science and Medicine*, 75.2: 392-400

- WaterAid et National Confederation of Dalit Organisations (2013) 'Research on the DFID-supported IPAP programme in India in 5 States' (non publié)
- Weighell, R. (2015) 'Can flooding adaptation to water and sanitation facilities in South West Bangladesh, reduce women's vulnerability to abuse?', mémoire non publié d'étudiant en licence, Université de Sussex
- We Can Campaign (sans date), supports de plaidoyer, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/our-work/gender-justice/we-can#91ca533e-99e1-4bd2-8d46-23f1fc49fa55>
- Women in Cities International, Jagori, Centre de recherches pour le développement international (2011) *Gender and Essential Services in Low Income Communities, Report Findings of the Action Research Project: Women's Rights and Access to Water and Sanitation in Asian Cities*, Montréal et Delhi : Women in Cities International et Jagori

## Références concernant les données sur la violence à l'égard des femmes (OMS et al, 2005, 2006, 2013)

- Assemblée générale des Nations Unies (2006) *In-Depth Study on All Forms of Violence against Women: Report of the Secretary-General, A/61/122/Add.1*, 6 juillet
- Organisation mondiale de la Santé, London School of Hygiene and Tropical Medicine et South African Medical Research Council (2013) *Global and Regional Estimates of Violence Against Women: Prevalence and Health Effects of Intimate Partner Violence And Nonpartner Sexual Violence*, Genève : OMS
- Organisation mondiale de la Santé (2005) *Summary Report, WHO Multi-Country Study on Women's Health and Domestic Violence Against Women, Initial Results on Prevalence, Health Outcomes and Women's Responses*, Genève, Suisse : OMS
- Campagne du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes (UNiTE) (2011) *Violence Against Women*, factsheet, [http://endviolence.un.org/pdf/pressmaterials/unite\\_the\\_situation\\_en.pdf](http://endviolence.un.org/pdf/pressmaterials/unite_the_situation_en.pdf), consulté le 11 octobre 2013

## À propos de la série

Il s'agit d'une série qui propose quelques notes succinctes présentant des conseils pratiques sur des approches et des méthodes nouvelles et une réflexion sur des questions plus larges. Nous nous réjouissons de recevoir vos commentaires, remarques et suggestions. Veuillez nous contacter sur [clts@ids.ac.uk](mailto:clts@ids.ac.uk)

## Autres ressources clés sur l'ATPC

Ces ressources, comme beaucoup d'autres, sont disponibles sur [www.communityledtotalsanitation.org/resources](http://www.communityledtotalsanitation.org/resources)

Bongartz, P. et Chambers, R. (2009) « Au-delà des subsides : Déclencher une révolution dans l'assainissement rural », *In Focus 10*, Brighton : IDS

Bongartz, P., Musembi Musyoki, S., Milligan, A. et Ashley, H. (2010) *Si la merde m'était contée : Assainissement total piloté par la communauté en Afrique*, Participatory Learning and Action 61, Londres : Institut international pour l'environnement et le développement

Kar, K. (2010) *Facilitating 'Hands-on' Training Workshops for CLTS: A Trainer's Training Guide*, Genève : WSSCC

Kar, K. avec Chambers, R. (2008) *Manuel de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté*, Brighton et Londres : IDS et Plan International

## À propos des auteurs

**Sarah House** est ingénieure en génie civil/santé publique et s'attache à renforcer les capacités et à améliorer la prise en compte des notions de genre ainsi que d'équité et d'inclusion dans le secteur de l'EAH.

**Sue Cavill** est une spécialiste du secteur de l'EAH dotée d'une expérience dans la mise en œuvre de projets EAH, dans l'évaluation de projets ainsi que la recherche, l'analyse et la dissémination pertinentes pour les politiques générales.

## Autres titres de la série

**Numéro 1 :** Cole, B. (2013) « Développement d'un concept participatif pour l'assainissement »

**Numéro 2 :** Maulit, J. A. (2014) « Comment déclencher le lavage des mains avec du savon »

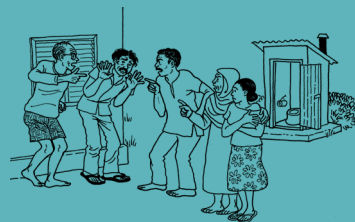
**Numéro 3 :** Wilbur, J. et Jones, H. (2014) « Handicap : Rendre l'ATPC véritablement accessible à tous »

**Numéro 4 :** Cavill, S. avec Chambers, R. et Vernon, N. (2015) « Durabilité et ATPC : État des lieux »

## Rendre l'assainissement et l'hygiène plus sûrs : Réduire les vulnérabilités face à la violence

LATPC vise un assainissement total où personne ne pratique la défécation à l'air libre, ce qui, en tant que tel, ouvre des possibilités pour réduire les vulnérabilités face à la violence. Pourtant, les préoccupations que soulèvent la sécurité, l'intimité ou la dignité lorsqu'on utilise des installations sanitaires peuvent parfois faire en sorte que les installations ne sont pas utilisées ou ne le sont qu'une fois la nuit tombée. Si une conception ou un choix d'emplacement inadaptés des latrines ou des installations sanitaires ne sont pas la cause première à l'origine de la violence, ces questions peuvent contribuer à des vulnérabilités accrues face à la violence et à des craintes d'actes de violence, susceptibles de nuire à l'utilisation des installations et à l'aptitude des communautés à mettre fin à la défécation à l'air libre ou à rester FDAL.

Ce numéro d'*Aux Frontières de l'ATPC* se concentre sur le problème de la sécurité et des vulnérabilités face à la violence que les femmes, les filles et parfois les garçons et les hommes peuvent éprouver en lien avec l'assainissement et l'hygiène. Il souligne des domaines dans lesquels les méthodologies de l'ATPC, si elles ne sont pas employées avec tact et sensibilité, courent le risque de créer des vulnérabilités supplémentaires, par exemple suite aux pressions de la communauté de décrocher le statut FDAL. Ce numéro se penche également sur les bonnes pratiques au sein des organisations pour faire en sorte que celles qui travaillent dans le secteur sachent comment établir des programmes qui réduisent les vulnérabilités face à la violence et pour veiller à ce que les acteurs du secteur ne deviennent pas les auteurs de cette violence ni ses victimes.



*Illustrations par Regina Faul-Doyle, adaptées de supports de campagne élaborés dans le cadre de la « We Can Campaign » en Asie du Sud.*



**CLTS  
Knowledge  
Hub**

**Institute of Development Studies  
à l'université de Sussex, Brighton BN1 9RE Royaume-Uni**

**Web** [www.communityledtotalsanitation.org](http://www.communityledtotalsanitation.org)

**Courriel** [CLTS@ids.ac.uk](mailto:CLTS@ids.ac.uk)

**Twitter** [@C\\_I\\_T\\_S](https://twitter.com/C_I_T_S)

**Tél.** +44 (0)1273 606261

**Fax** +44 (0)1273 621202

IDS, société à but non lucratif à responsabilité limitée par garantie :

Société à but non lucratif immatriculée sous le numéro 306371 ; immatriculée en Angleterre sous le numéro 877338 ; N° de TVA GB 350 899914

**Pour en savoir plus**

**Abonnez-vous à notre newsletter sur l'ATPC, partagez votre expérience et contribuez au site web de l'ATPC en adressant un mail à [CLTS@ids.ac.uk](mailto:CLTS@ids.ac.uk)**